

Réservé aux abonnés

Éducation: le quinquennat Macron a-t-il tenu ses promesses libérales?

Par [Caroline Beyer](#)

Publié hier à 18:45, Mis à jour hier à 20:03

DÉCRYPTAGE - Établissements plus autonomes, directeurs libres du choix des enseignants... Un vœu encore à l'état de projet.

«Encourager l'autonomie des établissements», en les laissant notamment recruter certains profils enseignants, et «évaluer». «En 2017, les promesses du candidat Macron, à forte tonalité libérale, sonnaient plutôt bien. Même si elles étaient totalement déconnectées du service public d'éducation, résume Stéphane Crochet, à l'Unsa. L'esprit entrepreneurial est séduisant, mais il n'est pas adapté au système. Car l'Éducation nationale n'est pas un conglomérat de start-up, dont certaines pourraient fermer leurs portes du jour au lendemain. Son objectif est de faire réussir partout.»

Le vent de libéralisme annoncé a-t-il soufflé sur le mammoth? Une légère brise, tout au plus, qui a pris une intensité inattendue le 2 septembre dernier, quand le président Macron a annoncé expérimenter, [dans 50 écoles marseillaises](#), une approche par projet et la participation du directeur au recrutement de son équipe enseignante. Baroud d'honneur ou préfiguration d'un virage? Les syndicats y voient «un discours préélectoral».

Outre l'expérimentation marseillaise, censée se déployer à partir de septembre 2022, le ministère de l'Éducation a innové cette année, en instaurant, en parallèle du fameux «mouvement» - la mobilité des enseignants, décidée chaque année, en mars, sur des critères essentiellement liés à l'ancienneté -, un mouvement sur des postes à profils dits «PoP» (postes à profil). Objectif: pourvoir des postes spécifiques par des profils adaptés, en dehors du strict «barème», et favoriser la mobilité. De quoi faire rêver ceux qui cherchent désespérément à quitter une académie ou un département difficile.

Recruter les meilleurs profs pour les territoires les plus difficiles, c'est intellectuellement séduisant, mais difficile à tenir

L'Unsa

De quels postes s'agit-il? Direction d'écoles, enseignants spécialisés sur la difficulté scolaire ou le handicap, postes dans l'éducation prioritaire ou des zones reculées... «Mais la problématique reste la même: il y a des endroits où l'on ne veut pas aller!», résume Guislaine David, du SNUipp-FSU, le premier syndicat du primaire. *Dans l'académie de Rennes, beaucoup de ces postes ont été ouverts pour l'enseignement bilingue breton. De quoi donner de l'espoir au professeur de Seine-Saint-Denis qui aimerait revenir [en Bretagne](#). Il risque d'y avoir des déceptions.»* À [l'école primaire](#), qui compte près de 380.000 enseignants, 250 postes ont été ouverts. Une goutte d'eau.

«Nous n'affecterons plus aucun professeur en zone prioritaire pendant ses trois premières années d'enseignement», avançait en 2017 le candidat Macron. Promesse non tenue, comme l'a relevé en août dernier l'Institut Montaigne, think-tank libéral.

Rémunération au mérite

«Recruter les meilleurs profs pour les territoires les plus difficiles, c'est intellectuellement séduisant, mais difficile à tenir, résume-t-on à l'Unsa. Il faudrait une incitation financière forte et l'engagement de ne pas y rester.» Depuis 2018, le gouvernement a fait un effort conséquent pour développer l'attractivité, avec une prime annuelle nette de 2400 euros pour les professeurs de l'éducation prioritaire renforcée. À laquelle s'ajoutera, en 2022, une «part modulable» de 600 euros, visant à «reconnaître l'engagement collectif des équipes, dans un établissement». Soit l'introduction d'une part de rémunération au mérite. Une petite révolution. «Mais quels seront les critères pour attribuer cette prime à une école plutôt qu'une autre?», interroge-t-on à l'Unsa. Cela risque d'induire des rancœurs.» Au-delà, cette prime, qui pourra donc atteindre 3000 euros, suffira-t-elle à attirer des candidats dans les zones difficiles?

Au cours du quinquennat, l'Éducation nationale a aussi lancé des contrats locaux d'accompagnement (CLA). C'est-à-dire l'attribution de moyens sur la base de projets, avec, en toile de fond, l'idée d'obligation de résultats. Un dispositif expérimental lancé cette année dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Nantes.

On est donc bien loin du changement annoncé. «Mais les premiers jalons d'une école libérale sont posés», s'inquiète le SNUipp. «Beaucoup d'expérimentations ont été lancées. [Blanquer](#), qui connaît bien le milieu, sait qu'il ne faut pas y aller de manière frontale», observe l'historien de l'éducation Claude Lelièvre.